

Salaires

SOLDAT ET MATELOT

- Soldat, salaire de base
- 1^{er} soldat (= 2 ans de service)

BRUT	NET*
2263	1840
2340	1876

SOUS-OFFICIER

Recrutement normal (Niveau C)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

2263	1840
2609	1977

Recrutement durée limitée (BDL, Niveau C)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

2263	1840
2609	1977

Recrutement sur diplôme (Niveau B)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (3 ans de service)

2910	2154
3095	2180

OFFICIERS

Recrutement normal, complémentaire et cadre auxiliaire

- En formation**
 - Candidat officier, - 18 ans
 - Candidat officier, + 18 ans
 - Sous-lieutenant
- À l'obtention du diplôme – brevet:
 - Cadre Auxiliaire (4 ans de service)
 - Master en sciences sociales et militaires, en sciences nautiques, ingénieur industriel.
 - Master en sciences de l'ingénieur
 - Médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien

1358	1325
1811	1612
2802	2139
3503	2445
3503	2445
4080	2691
4125	2716

Recrutement durée limitée (BDL, niveau A***)

- Master (grade soldat)
- Commissionné sous-lieutenant

3503	2442
3503	2445

Recrutement durée limitée (BDL, niveau B***)

- Bachelor (grade soldat)
- Commissionné sous-lieutenant

3267	2326
3267	2332

Recrutement spécial

- Master (grade soldat)
- Master Ingénieur civil, ... (grade de soldat)
- Médecin, dentiste, vétérinaire, ... (grade de soldat)

3503	2442
4080	2725
4125	2746

À partir de la nomination de sous-lieutenant

- Master
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, ...

3601	2488
4192	2746

Les salaires, allocations, primes et indemnités peuvent varier pendant l'année de recrutement en fonction de l'index et d'autres adaptations.

*Salaire mensuel net: Ces montants sont valables pour un militaire marié, résident en Belgique et sans personnes à charge.

**Reçoit 60% de son salaire durant la formation s'il a moins de 18 ans, 80% s'il a plus de 18 ans.

*** Le barème dépend du diplôme exigé pour le poste vacant, repris dans la description d'emploi sur le site www.mil.be

**** Le candidat sous-officier qui suit une formation de bachelor professionnel reçoit 80% du salaire lié au grade qu'il porte à ce moment.

Centres d'information

CENTRE D'INFORMATION LIÈGE

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79
4000 Liège
ci.liege@mil.be
Tél. 02/442 85 11

CENTRE D'INFORMATION MONS

Rue des Passages, 16
7000 Mons
ci.mons@mil.be
Tél. 02/442 76 27

CENTRE D'INFORMATION BRUXELLES

École Royale Militaire
Avenue de Cortenbergh, 125
1000 Bruxelles
cic.bxl@mil.be
Tél. 02/441 44 52

CENTRE D'INFORMATION

MARCHE-EN-FAMENNE
Camp Roi Albert
Chaussée de Liège, 65
6900 Marche-en-Famenne
ci.mef@mil.be
Tél. 02/442 32 51

CENTRE D'INFORMATION NAMUR

Rue Joseph Durieux 80
5020 Flawinne
ci.namur@mil.be
Tél. 02/442 11 50



LA DÉFENSE



**Travailler à la Défense.
Plus qu'un job, une mission.**

Aperçu des carrières 2023

Aperçu des carrières 2023

CATÉGORIE	NIVEAU D'ÉTUDES MINIMUM	ÂGE LIMITE*	RECRUTEMENT	FORMATION À LA DÉFENSE	REMARQUES
Soldat ou Matelot		30	Durée limitée (BDL)	Formation professionnelle pour une fonction de base	Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.
Sous-officier niveau C	Enseignement secondaire (CESS)	33	Recrutement normal	Spécialité militaire : formation militaire et professionnelle Spécialité technique : formation militaire et technique professionnelle	
		30	Durée limitée (BDL)	Spécialité militaire : formation militaire et professionnelle	Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.
Sous-officier niveau B	Enseignement secondaire	33	Recrutement normal	Haute-école	Vous obtenez un diplôme de Bachelier dans le domaine technique concerné.
	Bachelor spécifique	33	Recrutement spécial	Spécialiste : formation militaire dans la spécialité demandée	Durant votre carrière vous êtes déployé dans le cadre de la spécialité demandée.
		32	Durée limitée (BDL)		Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.
1 ^o ou 2 ^e année bachelor	33	Recrutement complémentaire	Haute-école	Vous devenez militaire et achevez les études que vous avez entamées.	
Officier niveau B	Enseignement secondaire (CESS)	25	Cadre auxiliaire	Pilote	Vous êtes engagé pour 13 à 16 ans.
		33		Contrôleur de trafic aérien	
	Bachelor	32	Durée limitée (BDL)	Spécialité militaire : formation militaire et professionnelle	Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.
Officier niveau A	Enseignement secondaire (CESS)	32	Recrutement normal	Division préparatoire à l'Ecole Royale Militaire (DPERM)	Vous suivez une formation spécifique d'1 an pour préparer l'examen d'admission à l'ERM.
		33**		École Royale Militaire (ERM) : o Faculté polytechnique (POL) o Faculté Sciences Sociales et Militaires (SSMW)	Vous obtenez un des diplômes suivant : o Master en sciences de l'ingénieur o Master en Sciences Sociales en Militaires
				Université	Master en Médecine, Master en dentisterie
		33		Institut Supérieur Industriel (ISI)	Master en Sciences Industrielles
	33	École Supérieure de Navigation d'Anvers (ESNA)	Master en Sciences Nautiques		
	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année de Bachelor	33	Recrutement complémentaire	Université ou Haute école (Institut supérieur)	Vous devenez militaire et achevez les études que vous avez entamées.
	Master	32	Durée limitée (BDL)	Spécialité militaire : formation militaire et professionnelle	Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.
Master spécifique	32	Durée limitée (BDL)	Spécialiste : formation militaire dans la spécialité demandée	Vous êtes engagé pour 8 ans. Prolongeable jusqu'à 12 ans.	
		33		Recrutement spécial	Durant votre carrière vous êtes déployé dans le cadre de la spécialité demandée.
	49	Recrutement spécial latéral		Suivant la durée de vos études, une expérience professionnelle de 5 ou 10 ans peut être requise.	

*Âge maximum au 31/12/2023 **Pilote: âge maximum 25 ans au 31/12/2023

Primes, indemnités et allocations.

PRIMES POUR FONCTIONS SPECIFIQUES

Pilotes

- o L'élève-pilote reçoit une prime de vol trimestrielle de 1.195 € brut.
- o Le pilote breveté (Sous-lieutenant) reçoit une prime de vol trimestrielle de 3.850€ brut.
- o Au bout de 5 ans, le personnel détenteur du brevet de pilote ou du brevet supérieur de pilote (< 35 ans) reçoit une prime de carrière de 14.097€ brut. Ensuite, il reçoit une prime de 5.639€ brut par an.

Contrôleurs aériens brevetés

Reçoivent une prime annuelle de 4.989€ brut.

Paracommandos

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 203€ et 536€ brut.

Démineurs

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 453€ et 1.114€ brut.

Plongeurs

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 203€ et 783€ brut.

PRESTATIONS

Les chiffres ci-dessous représentent des montants minimums. Ils sont calculés pour un soldat de 18 ans, résidant en Belgique et sans personnes à charge. En fonction du grade du militaire, les montants seront donc supérieurs.

Pas d'application pour les militaires en formation.

Prestation de longue durée (par 24h) 42 € net.

Allocation pour un mois de mer 2.072€ net (incluant 4 weekends, prestation de longue durée, prime de mer, ...)

Missions à l'étranger En fonction de la nature et du lieu de l'opération, les militaires sont indemnisés pour leur participation aux missions extérieures.

Le montant des allocations peut même dépasser celui du salaire.

Exemple: un soldat de 18 ans qui part pour 4 mois en engagement opérationnel armé passif reçoit pour cela 15.625€ net. Sur place, il ne dépense presque rien. Les repas pendant les opérations, camps et exercices sont gratuits.

INDEMNITES ET ALLOCATIONS DIVERSES

Pécule de vacances 2.133 € brut / 1.181€ net pour un soldat de 18 ans célibataire, résidant en Belgique et sans personne à charge.

Prime de fin d'année 1.654€ brut / 974€ net pour un soldat de 18 ans célibataire, résidant en Belgique et sans personne à charge.

Prestation de week end 92 € brut.